

26 - 27 - 28 MAI



VITRÉ

Porte de Bretagne



UGSEL Nationale
277, rue Saint-Jacques 75240 PARIS Cedex 05
Tél : 01. 44. 41. 01. 95

Crédit  Mutuel





RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Comité UGSEL Ile et Vilaine

51 rue de Brest – CS 64213 - 35000 RENNES Cedex

☎ : 02.99.63.91.91 / secretariat@ugsel35.fr

Pierre-Louis LEVILLAIN -responsable 2d degré UGSEL 35 ☎ : 06.16.22.43.29

ORGANISATEUR

REFERENT LOCAL

Damien RICHARD – enseignant EPS/Volley ☎ 06.47.00.04.60

LIEUX DE COMPETITION

23 rue de Verdun ,35500 Vitré

ACCES

Train/TGV : Accès gare de Vitré (aucune navette n'est à prévoir le lieu de compétition est à 5min de la gare)
Plan et accès sur le site de l'UGSEL Nationale

ACCUEIL

LE LUNDI 26 MAI 2025

Accueil des délégations (équipes et encadrements) **Salle du collège, à partir de 13h45**

- 23 rue de Verdun 35500 Vitré

Passage d'un encadrant pour les vérifications des engagements, documents administratifs.

Début de la **cérémonie d'ouverture à 15H00 au self du collège** avec présentation des équipes, tirage au sort, réunion technique.

QUESTIONNAIRE

Questionnaire et Règlement : Les responsables d'équipe doivent répondre au questionnaire de participation pour le **lundi 5 mai 2025** au plus tard
<https://ugsel-35.kalisport.com/national-handball-minimes-filles/aperçu/5/national-volley-ball-minimes-garcons>

Tout règlement par chèque ou par virement, doit être fait **IMPERATIVEMENT** avant le **vendredi 9 mai 2025**.
(L'adresse postale est indiquée tout en haut de cette page)

HEBERGEMENT

L'hébergement est à réserver par vos soins.

Une liste d'Hôtel est disponible sur le site internet de l'UGSEL Nationale sur Booking.com ou sur Hotel.com.



Le forfait restauration est obligatoire pour tous les participants (joueurs, encadrants, jeune officiel couvrant une équipe, chauffeurs).

Il comprend les 4 repas :

- Dîner chaud lundi soir
- Repas au self le mardi midi et soir (apéro dinatoire pour les adultes)
- Panier-repas mercredi midi (sandwich, boisson, chips, cookie, donut)

FORFAIT RESTAURATION

Tarif : 35.5€

Tout repas supplémentaire sera facturé 10€

Pas de remboursement en cas de désistement

Remplir le questionnaire disponible sur le site internet de l'UGSEL Nationale.
Commande à adresser à l'UGSEL Ile et Vilaine en utilisant le questionnaire de participation.

Attention ! L'organisation se réserve le droit d'annuler l'engagement si vous ne respectez pas les dates données.

DROIT D'ENGAGEMENT

98 € par équipe + **14 €** par jeune officiel

LIEU RESTAURATION

Le lundi soir, le mardi midi et mardi soir :

- Les repas seront pris au self de l'établissement

Le mercredi Midi :

- Panier Repas

Buvette / café / crêpes le mardi et mercredi en vente dans la salle du Collège.

PASTORALE

Un temps autour des valeurs sera consacré lors de l'accueil et des rencontres.

ANIMATION / CONVIVIALITE

Chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial le mercredi en fin de journée : jeux traditionnels Bretons.

Sur votre temps libre un Escape Game sera proposé afin de découvrir la ville médiévale !

PHOTOS ou VIDEOS

Des photos et vidéos seront prises lors de la compétition.

La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir l'organisation par avance par écrit.

PREMIERS SECOURS

Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premiers secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes.

En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux.

RESPONSABILITE

Les accompagnateurs (Professeurs d'EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs joueuses et de tout dégât que ces dernières pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

PRIMES KILOMETRIQUES

La prime kilométrique versée en 2025 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée sur l'ensemble des championnats organisés au regard de 2 critères :

- le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS,
 - la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat.
- L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS venant de loin.



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL 2024-2025 sur le site :

<https://www.ugsel.org/>

REGLEMENTS	Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques du Volley-Ball sur le site de l'UGSEL nationale.
LICENCES	L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif. Les licences élèves inscrits sur USPORT et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et cette vérification est obligatoire. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.
ARBITRAGE	Chaque équipe qualifiée pour une phase finale de championnat national doit présenter un JO. Pour toutes les équipes, un chèque de caution de 500 euros devra être remis au délégué sportif avant le début du tournoi. Le non-dépôt de cette caution entraîne automatiquement match perdu pour l'équipe concernée jusqu'à la mise en conformité.
CERCLE DU RESPECT	Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect). Echauffement commun des 2 équipes en championnat Promotionnel. Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matchs.
PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL	Se référer aux articles 28 et 29 du Titre V des Règlements Généraux
CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive
TENUE ET HYDRATATION	Dans la mesure du possible, il est souhaitable que chaque équipe prévoit : • Deux jeux de maillots numérotés et de couleurs différentes. • Deux sifflets pour ses jeunes officiels. • Ballons Nous demandons à chaque compétiteur de venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition.
RESPONSABILITE	Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents, et autres) ainsi que les chefs d'établissements sont directement responsables de la tenue de leurs équipes et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
LUTTE CONTRE LE DOPAGE	Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.



Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac, et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le jeune s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'adulte est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect et des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

L'organisateur s'engage à tout mettre en oeuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.



La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



PROGRAMME GENERAL

LUNDI 26 MAI 2025

- 13h45-14h45** Accueil des équipes salle des sports du collège / pot d'accueil
- 15h à 16h** Début de la cérémonie d'ouverture au self du collège, temps pastoral et tirage au sort
- 16h30-17h** Réunion technique
- 17h-19h30** Match salle du collège
- 19h30-21h** Diner au self du collège

MARDI 27 MAI 2025

- 7h30** Accueil des équipes pour échauffement, gymnase du Collège Sainte-Marie
- 8h15-19h00** Rencontres
- 13h-14h** Pause Repas collective au self du Collège
- 19h00** Réunion technique – enseignants et accompagnateurs
- 19h-19h45** Dîner au self pour les joueurs et arbitres.
- 19h30-20h45** Carrefour des terroirs pour les accompagnateurs. Nous vous proposons de venir avec une spécialité régionale afin de la partager lors d'un moment de convivialité compléter par l'organisation pour un apéro-dinatoire. Invitation des Officiels.
- 19h-20h45** Animation traditionnelle Bretonne

MERCREDI 28 MAI 2025

- 7h30** Accueil des équipes pour échauffement, gymnase du Collège Sainte-Marie
- 8h15-12h30** Rencontres – Finales et Classements
- 12H30** Remise des récompenses

Dans un esprit de convivialité nous souhaitons que toutes les équipes assistent à l'intégralité de la remise des récompenses.

- 13h-13h30** Départ des délégations (avec un panier repas)

Les Horaires peuvent-être modifié en fonction du nombre d'équipes présentes.